

Marais de Trévaly

| | | | |
|---|--------|---|---------------------|
|  Durée : | 2h10 |  Difficulté : | Facile |
|  Distance : | 7.42km |  Retour point de départ : | Oui |
|  Dénivelé positif : | 18m |  Moyen de locomotion : | A pied |
|  Dénivelé négatif : | 18m |  Commune : | La Turballe (44420) |
|  Point haut : | 22m | | |
|  Point bas : | 0m | | |

Description

Parking à l'entrée de la pointe de Penbron, à la limite entre bois et marais salants.

(D/A) En sortant du parking, prendre à gauche vers les marais, et suivre la route jusqu'au pont de Lancly. L'étier (canal d'alimentation des marais) qui passe dessous assure l'alimentation en eau de tous les marais situés à gauche de la route.

(1) Passé le pont, prendre aussitôt à droite le chemin qui contourne l'île de Lancly. Ce n'est pas à proprement parler une île, mais l'endroit est quasiment entouré par les marais salants, ce qui lui donne cet aspect insulaire. Suivre le chemin qui longe la limite entre terre et marais pour retrouver la route que vous venez de quitter. 150m avant de d'y déboucher, bifurquer à gauche. Le chemin qui continue le long du marais est en impasse.

(2) À la route, poursuivre sur la droite jusqu'à "Chez P'tite Casquette". Ce restaurant n'a conservé de la paillote initiale que l'enseigne à l'effigie du premier patron qui a fait sa richesse en grillant des sardines sur feux de sarments.

Au carrefour, prendre à droite et suivre la RD92 sur 300m environ. Soyez prudents, la route est étroite et très passagère aux beaux jours. Avant le premier virage, remonter le chemin qui part sur la gauche, vers le Moulin de Trévaly.

(3) Arrivé au hameau, prendre à gauche et passer au pied du moulin. Un panorama étendu sur le marais et le Traict de Pen Bron s'offre à vos yeux. En été, lorsque les mulons (tas de sel) grossissent sur le marais, l'ensemble est piqueté d'autant de points blancs que de ces mulons qui ont fait la richesse du Pays Blanc.

Après le moulin, prolonger votre marche par le chemin qui fait une large courbe à gauche (ignorer les départs sur la droite) et rejoint le hameau de Trévaly.

(4) À la ferme, tourner à gauche et redescendre la route vers le marais et la RD92. Sur votre droite, caché par les arbres, on peut parfois apercevoir le charmant manoir de Trévaly.

(5) La route départementale rejointe, bifurquer à droite puis à gauche juste après le pont Chapitre. Vous entrez alors dans le monde des paludiers, ceux qui cultivent le sel et viennent le cueillir lorsqu'il s'est déposé au fond des œillets (bassins de récolte). C'est un monde fragile où votre présence peut gêner. Le statut des chemins du marais est particulier, car il en donne la propriété indivise aux propriétaires des salines que desservent les chemins. C'est donc un lieu privé, mais d'usage commun. Soyez discrets et respectueux du lieu que vous traversez. Ne descendez pas dans les bassins, et tenez votre chien en laisse si vous en avez un.

A chaque bifurcation, prendre le chemin qui part le plus à gauche, jusqu'à parvenir au pont du Moulin. Vous le laisserez sur votre gauche et continuerez sur le chemin carrossable, en direction des bois de pins qui ferment le marais.

(6) Traverser la route qui relie la Turballe à la pointe de Pen Bron, et pénétrer dans les bois sur deux cents mètres. Prenez à gauche le sentier tracé dans la pinède, jusqu'à rencontrer le chemin qui mène à la plage de Penbron (plage naturiste au bout de cet accès).

(7) Au carrefour, prendre à gauche pour retrouver le parking du départ **(D/A)**.

A proximité

Si vous ne faites pas le tour de la pointe à pied, poussez cependant jusqu'à la pointe en voiture (parking à 1,5 km), ou à vélo. Le panorama sur le Croisic et l'entrée du Traict est assez exceptionnel.

Au milieu de la pointe, à l'écart de la route, se cache un petit cimetière. Un écrin de cyprès et de fusains autour d'un mur de pierre enveloppe ce havre de paix, et le protège des fureurs de l'océan. Les tombes des enfants et des religieuses morts dans l'ancien sanatorium s'alignent dans le creux de dune. L'hôpital de Pen Bron, avant d'être un lieu de convalescence et de réadaptation fonctionnel, fut un centre hélio-marin destiné aux tuberculeux, et certains n'en sont jamais repartis. Silence et respect sont de mise.

Informations pratiques

Pour bien apprécier ce parcours, éviter la saison estivale et les week-ends printaniers. La forte affluence estivale est difficilement compatible avec l'activité rude des paludiers et le caractère de ceux qui la pratique est parfois à l'image du métier. Encore une fois, respectez le marais et ceux qui y travaillent.

Si le passage entre les points **(5)** et **(6)** vous est interdit, revenir vers Lergat en suivant la route, puis prendre le chemin qui longe le marais avant les maisons. Le retour au parking se fait en suivant la route de Penbron. Bien qu'elle suive elle aussi le marais, ce passage est beaucoup moins intéressant que celui qui est proposé à travers le marais.

Ce circuit peut être combiné avec celui de la pointe et des bois de Penbron. Au point , suivez les indications de ce circuit, et revenez au parking après avoir fait le tour de la pointe (6km).

Le parking et les bois qui l'entourent sont des lieux de rencontre peu recommandable, le soir venu. Evitez ce secteur dès que le jour baisse.

Points de passages

-  **D/A : Parking de Lancly**
N 47.321587° / O 2.490871° - alt. 4m - km 0
-  **1 : Pont de Lancly**
N 47.322129° / O 2.487835° - alt. 0m - km 0.27
-  **2 : Route, à droite**
N 47.329282° / O 2.485448° - alt. 3m - km 2.51
-  **3 : Moulin de Trévaly**
N 47.334801° / O 2.476006° - alt. 21m - km 3.57
-  **4 : Ferme, à gauche**
N 47.337244° / O 2.48327° - alt. 9m - km 4.52
-  **5 : Pont Chapitre**
N 47.332459° / O 2.488784° - alt. 0m - km 5.25
-  **6 : Route de la Turballe à Penbron**
N 47.32526° / O 2.49314° - alt. 7m - km 6.68
-  **7 : Chemin d'accès à la plage, à gauche**
N 47.322669° / O 2.494985° - alt. 12m - km 7.08
-  **D/A : Parking de Lancly**
N 47.321587° / O 2.491° - alt. 4m - km 7.42